

SOCIETE

societe.union@sonapresse.com

Partenariat : le Chul uni à l'Infass pour l'encadrement de ses étudiants



Le Dr Marie Thérèse Vané (d), Dg du Chul, et Noëlle Avomo Obame, Dg de l'Infass lors de l'échange des parapthes, hier.

UNE convention a été signée hier entre les deux entités pour que les étudiants stagiaires de l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale soit accueillis en qualité de stagiaire au sein du Centre hospitalier universitaire de Libreville, dans le cadre de leur formation.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

AYANT pour but de permettre au personnel paramédical du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) de participer à la formation continue, in situ, des étudiants de l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (Infass), une convention a été signée hier au Chul entre ces deux entités, représentées par le Dr Marie-Thérèse Vané pour le Chul, et Marie Noëlle Avomo Obame pour l'Infass. Elle prend effet à compter de la

date de signature et est prévue pour durer quatre ans, renouvelable par tacite reconduction. Concrètement, le partenariat, objet de la convention, concerne l'encadrement des étudiants stagiaires dans les filières de formation en action sanitaire et sociale à l'Infass, au sein des services cliniques du Chul. La structure hospitalière s'engageant à mettre à disposition ses locaux et le personnel d'encadrement pour l'accueil et la conduite régulière des étudiants stagiaires. De l'autre côté, l'Infass a l'obligation d'assurer la formation continue du personnel paramédical et

social du Chul, sur diverses thématiques, pour un volume horaire annuel n'excédant pas soixante (60) heures. Il est, en outre, prévu un suivi régulier ainsi qu'une évaluation annuelle des actions menées de part et d'autre de cette convention, qui vient officialiser des rapports de partenariat de fait, existant entre le Chul et l'Infass depuis plusieurs années. Enfin, par ce partenariat, les parties contractantes affirment leur volonté commune de coopérer étroitement dans le domaine de l'enseignement, de la formation universitaire, professionnelle et de la recherche.

Choses vues

L'eau polluée des bassins versants



Photo: IMM

CERTAINS compatriotes peinent à s'approvisionner en eau à Libreville et ses environs. Ils font des pieds et des mains pour obtenir le précieux liquide. Certains d'entre eux, économiquement faibles, habitant les abords des bassins versants, n'ont d'autre choix que d'utiliser l'eau polluée des cours d'eau de ces canalisations. Comme ici dans le 1er arrondissement de la commune d'Owendo, le bassin versant séparant les quartiers Awoungou et Alénakiri est devenu le ruisseau de prédilection des populations, situées en aval. Pourtant en amont, où le cours d'eau prend sa source, d'autres riverains déversent les eaux souillées de toute nature. Celles qui proviennent des cuisines et des lieux d'aisance. Une eau fortement polluée susceptible de développer des agents pathogènes responsables de maladies. L'endroit le plus profond et le plus large de la "rivière" a été transformé en lieu de baignade par les adultes et les adolescents. Dans la plupart des bassins versants qui environnent la cité, la situation est identique. Les populations ont recours à l'eau de ces rivières, faute de bornes-fontaines dans les quartiers. Une situation qui interpelle les autorités compétentes et la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), surtout au moment où l'eau est devenue une denrée plus que précieuse dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) auquel notre pays, comme d'autres à travers le monde, fait face.

Isaac MUKETA MUELE

Le clin d'œil de *lybek*

